

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 17 (1987)

Heft: 12

Rubrik: Opinion : la marche de la Suisse vers l'avenir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

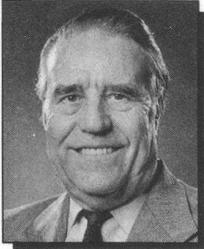
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JEAN HEER

OPINION

La marche de la Suisse vers l'avenir

On dit l'Helvète plein de bon sens et travailleur. On lui reproche ici ou là d'être pingre et content de lui. Avec modestie, alors que les luttes électorales sont terminées, souvenons-nous quand même.

Disons d'emblée que ce sont les défauts des Suisses qui souvent font leurs qualités. Etre près de ses sous, tourner autour de sa communauté, s'assurer en bon alpiniste de la solidité de la prise où l'on met les pieds et les mains, rien de cela n'exclut une certaine générosité pour les collectes en faveur des malheureux et du tiers monde, une audace certaine dans le domaine économique et une réelle ouverture sur le monde. Il ne s'agit nullement de se glorifier. Il convient néanmoins de constater que notre pays s'est adapté et continue de s'adapter sans cesse au monde ambiant.

Regard en arrière

24 De temps en temps, il faut faire un bilan. Répétons-

le, pas pour nous vanter, mais pour constater ce qui est. Depuis cinquante ans, nous bénéficions de la paix du travail. Durant cette longue période, le paysage économique s'est transformé. Avec lui, le paysage tout court aussi. Les autoroutes sont là depuis les années soixante pour nous le rappeler. A l'euphorie des premières routes nationales succède tout normalement une réflexion sur l'environnement et la pollution. Il faut en tenir compte. Il est bon qu'il y ait des protestataires, il est mieux encore que ces problèmes soient réglés par la concertation.

Le grand mot est lâché: la concertation. L'art du compromis, c'est-à-dire la manière de gérer un pays qui avance dans ses communes, dans ses cantons, dans sa Confédération, exige des adaptations constantes. Ce n'est pas se trouver à la remorque de l'événement que d'en tirer les leçons et d'essayer constamment de prévoir l'avenir. Un petit pays doit poursuivre dans la continuité qui n'est ni l'immobilisme ni le tout ou rien. Un peuple est comme un édifice: la construction doit être bonne et les réparations entreprises. La Suisse l'a fait avant la guerre, à une époque de bas salaires que nos jeunes ne connaissent

mentaux; les dispositions de la Constitution fédérale sur les problèmes confessionnels ont été abrogées; la question jurassienne a débouché sur la création d'un nouveau canton. A qui le doit-on?

Au peuple helvétique qui, lorsqu'il convient d'agir dans la direction du bon sens, n'est pas en retard sur les autres nations. Sa prudence s'est même manifestée quand il a exigé en 1977 le droit de dire son avis lorsque la Suisse signe des traités internationaux importants et lorsqu'il s'agit pour elle de participer à des organisations internationales. Son refus en 1986 d'entrer à l'ONU est considéré par certains hommes politiques comme le revers de ce droit. Il n'empêche que la situation est plus claire ainsi: notre pays ne veut pas entrer dans des organismes où sa participation pourrait mettre en cause sa neutralité. Mais neutralité ne signifie pas du tout interdiction de garder les yeux ouverts. D'ici à 1992, il faudra notamment définir notre attitude par rapport au Marché commun européen. Là de nouveau, concertation entre nous, discussions avec nos partenaires, vision réaliste des choses s'imposera.

Rien n'est parfait

Redisons-le, rien n'est parfait chez nous. Les avantages dépassent les inconvénients. Mais ces inconvénients demeurent et c'est à les diminuer qu'il faut s'attacher. Toujours dans la concertation. Rappons-nous que, depuis le dernier conflit, plusieurs injustices ont été réparées. Il y a eu le vote des femmes, avec sa conséquence, l'entrée d'une conseillère fédérale dans la plus haute autorité du pays; avant, il y avait eu l'introduction de la proportionnelle et, en 1959, de la formule magique convenue entre les quatre partis gouverne-

mentaux; les dispositions de la Constitution fédérale sur les problèmes confessionnels ont été abrogées; la question jurassienne a débouché sur la création d'un nouveau canton. A qui le doit-on? Au peuple helvétique qui, lorsqu'il convient d'agir dans la direction du bon sens, n'est pas en retard sur les autres nations. Sa prudence s'est même manifestée quand il a exigé en 1977 le droit de dire son avis lorsque la Suisse signe des traités internationaux importants et lorsqu'il s'agit pour elle de participer à des organisations internationales. Son refus en 1986 d'entrer à l'ONU est considéré par certains hommes politiques comme le revers de ce droit. Il n'empêche que la situation est plus claire ainsi: notre pays ne veut pas entrer dans des organismes où sa participation pourrait mettre en cause sa neutralité. Mais neutralité ne signifie pas du tout interdiction de garder les yeux ouverts. D'ici à 1992, il faudra notamment définir notre attitude par rapport au Marché commun européen. Là de nouveau, concertation entre nous, discussions avec nos partenaires, vision réaliste des choses s'imposera. On ne saurait nier l'importance qu'aura pour nous la présence tout autour de la Confédération de pays qui auront harmonisé leurs règles économiques, voire juridiques. Mais notre devoir de neutre doit aussi se manifester vis-à-vis du monde entier: des Etats-Unis à la Russie soviétique, de l'Asie à l'Amérique latine, de l'Afrique à la Suède ou à l'Autriche.

En résumé, on peut sans complexe se réjouir de ce qui a été fait. Mais la tâche qui demeure devant nous est considérable. Et pleine d'embûches.

J.H.